



21 septembre 2021  
communiqué de presse

## Mieux financer les titres-services ? Uniquement sous certaines conditions

**Les employeurs du secteur des titres-services demandent au gouvernement un financement supplémentaire et le lient à cette demande une augmentation du prix du chèque pour les clients. Les syndicats voient les choses différemment : les grandes entreprises commerciales disposent encore de marges suffisantes. Quant aux petites entreprises - souvent des organisations à vocation sociale – un refinancement lié à des conditions pourrait être une solution.**

Le secteur des titres-services est sous pression. La combinaison de salaires bas et la difficulté du travail rendent le secteur peu attractif. Les postes vacants ne trouvent pas de candidats, ce qui entraîne de longues listes d'attente pour les clients. Lors des précédentes négociations sectorielles, les syndicats avaient déjà mis en garde contre la fuite des travailleurs du secteur. Mais malgré cela, les employeurs ont obstinément refusé de combler la marge salariale de 1,1%.

Pour de nombreuses travailleuses, la crise du corona a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les employeurs (majoritairement des grandes entreprises) n'ont pas fait le nécessaire pour les protéger. Elles n'ont pas reçu de prime en cas de chômage temporaire et elles ont même perdu une grande partie de leur prime de fin d'année. Pour les aide-ménagères, le Corona a entraîné la perte de plusieurs centaines d'euros. Alors que des contrôles ont révélé que deux tiers des entreprises de titres-services inspectées ont abusé des subventions Corona.

La demande actuelle des entreprises commerciales d'augmenter le prix des titres-services parce qu'elles ne peuvent plus faire face à l'inflation croissante n'est pas légitime. Ces entreprises ont déjà bénéficié d'un soutien financier supplémentaire de 105 millions d'euros pour faire face à la crise sanitaire. En outre, l'analyse des comptes annuels de l'année dernière montre que ces mêmes entreprises ont encore réalisé de bons bénéfices.

Même constat lorsque l'on analyse ce que les grandes entreprises font de leurs "maigres" budgets. Trixxo, par exemple, est devenu le nouveau sponsor du Trixxo Arena and Theatre à Hasselt (anciennement Ethias Arena). En 2019 Poetsbureau a versé par l'intermédiaire de sa société mère, 6,8 millions d'euros de dividendes aux propriétaires. Cette année, BNP Paribas Fortis Private Equity a comblé ce trou avec un investissement inédit de plusieurs millions, ce qui en fait désormais un copropriétaire. Les larmes de crocodile des grands employeurs devraient donc faire place à l'introspection et à la réflexion.

Les syndicats n'accepterons jamais un refinancement sans conditions très strictes. Par exemple, instaurer un nombre minimum de superviseurs, qui devraient améliorer la faisabilité du travail des aide-ménagères, via des visites à domicile obligatoire pour chaque nouveau client. Il convient également de vérifier si les entreprises

offrent suffisamment de formations à leurs travailleuses et prennent des mesures concrètes pour garantir l'aptitude au travail des aide-ménagères. Un tel système est déjà appliqué, en général par les petites entreprises et les organisations sans but lucratif dont les marges sont limitées, ce qui leur offrirait un répit financier supplémentaire bienvenu.

Dans tous les cas, les syndicats n'attendent pas le politique ou des ressources financières supplémentaires pour améliorer le sort des aide-ménagères. Un cahier de revendications a été soumis la semaine dernière avec des propositions visant à améliorer substantiellement leurs salaires et leurs conditions de travail. Au cours du mois d'octobre, on saura si les employeurs sont prêts à rendre le secteur à nouveau attractif pour les travailleuses.

Sans quoi, non seulement il y aura une pénurie d'aide-ménagères, mais en plus, la paix sociale ne sera pas garantie dans le secteur.